

## **Le maire de Gonfreville l'Orcher prend un arrêté symbolique pour dénoncer la hausse des tarifs de l'énergie**

\*\*\*

**L'augmentation considérable des tarifs du gaz, de l'électricité et du carburant fragilise les ménages et diminue le pouvoir d'achat des habitants. Le maire de Gonfreville l'Orcher pousse un cri d'alerte et se positionne symboliquement en prenant un arrêté pour dénoncer cette flambée des prix de l'énergie.**

Les tarifs réglementés de l'énergie ne cessent de croître : + 48% depuis septembre 2020 pour le gaz, + 40% depuis juillet 2007 pour l'électricité et l'ouverture à la concurrence selon le médiateur national. Les prévisions pour 2022 sont peu encourageantes : au moins 10% d'augmentation du prix de l'électricité selon l'Observatoire national de la précarité énergétique.

Par ailleurs, les prix des carburants s'envolent et dépassent désormais les prix pratiqués en novembre 2018 qui avaient donné naissance au mouvement des gilets jaunes.

Face à cette "*situation intolérable*" Alban Bruneau, maire de Gonfreville l'Orcher interpelle et prend un arrêté municipal déclarant, et ce jusqu'à nouvel ordre, le gel des tarifs du gaz et de l'électricité sur la commune de Gonfreville l'Orcher. "*Les gonfrevillais, comme des milliers de français plongent dans la précarité, cela doit cesser !*"

Le nombre de familles en situation de précarité énergétique est aujourd'hui d'environ 3,5 millions en France. À Gonfreville l'Orcher, 27 familles ont, depuis le début de l'année 2021, demandé le fond de solidarité logement et 707 foyers sont au tarif réglementé pour le gaz et l'électricité.

Cette flambée des prix engendrent de graves conséquences sociales et humaines pour toutes les familles déjà en difficulté, aux personnes aux revenus modestes, qui renoncent à remettre en route le chauffage, ou dont le reste à vivre ne leur permet plus de vivre dignement.

*"Il est de mon devoir d'élu de maintenir le bon ordre, la sûreté, la moralité et la salubrité publique sur le territoire de ma commune. L'accès à une fourniture d'eau, de gaz et d'électricité est reconnu comme un droit humain fondamental, il m'est donc impensable d'en priver mes administrés."*

À l'instar de son homologue dieppois, Nicolas Langlois, Alban Bruneau défend un grand service public de l'énergie et souhaite faire entendre sa voix en prenant cet arrêté symbolique. "*Ces augmentations doivent réveiller les consciences et susciter de nouveau le débat pour un grand service public de l'énergie en France, qui serait à mon sens, la seule solution efficace pour maîtriser les coûts de l'énergie et réduire la précarité des ménages.*"

\*\*\*